

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE

N°273 - Le 11 mars 2013

La CFTC signe le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle **femmes/hommes**

L'INTERFON CFTC a signé le 8 mars 2013 avec le Premier ministre Jean-Marc AYRAUT, la Ministre Marylise LEBRANCHU, les organisations syndicales siégeant au Conseil commun de la Fonction publique, et les représentants des employeurs publics, l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

Cet accord (voir pièce jointe) doit faire progresser l'égalité salariale, l'avancement, la mobilité.

Thème porté par la CFTC, il doit améliorer l'articulation vie professionnelle, vie personnelle et permettra de prendre un congé de paternité de 11 jours sans qu'il puisse être refusé par l'employeur.

Enfin il cherche à prévenir tout harcèlement moral et sexuel.

L'INTERFON CFTC se félicite de cet accord, son champ d'action devra néanmoins être élargi aux thématiques de pénibilité et d'action sociale.

Surtout il devra être concrètement appliqué et assurer une réelle égalité entre les deux sexes.